



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Paris, le 24 juillet 2020

DÉCLARATION LIMINAIRE

Rendez-vous salarial du 24 juillet 2020

Madame la Ministre,

Vous tenez ce jour votre premier rendez-vous salarial depuis votre nomination.

Celui-ci fait suite au « Ségur » de la santé qui a révélé l'échec de plus de 10 ans de politique salariale et l'inefficacité du protocole sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations. Ségur qui a cependant permis de trouver un accord revalorisant enfin les rémunérations des personnels de l'ensemble du secteur hospitalier.

Le « Ségur » ou l'accord concernant les pompiers ne doit pas faire oublier les autres agents dont certains étaient aussi en première ligne, policiers, douaniers, pénitentiaires, personnels territoriaux des Ehpad, le secteur social et médico-social, etc...

Pour FO, il faut engager de véritables négociations salariales dans les trois versants de la Fonction publique.

Cela commence par la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, a minima sur l'inflation, sans oublier le rattrapage des pertes subies depuis des années. L'argument pour ne pas dire le dogme de la DGAFP, prétextant que revaloriser la valeur du point d'indice favoriserait les agents de catégorie A ne sert finalement qu'à geler les salaires de tous. A l'inverse, augmenter la valeur du point permettra à la fois le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat des actifs ainsi que le niveau de pension des futurs retraités.

De même, Force Ouvrière considère qu'il est temps de s'engager sur un véritable plan d'amélioration des carrières et des grilles indiciaires pour les trois catégories (C, B et A). Depuis le 1^{er} janvier 2020, les deux premiers échelons de la catégorie C sont rémunérés en dessous du SMIC, ce qui nuit particulièrement à l'attractivité de l'emploi public.

Enfin, tout en restant vigilante à distinguer les salaires et les carrières des prestations d'action sociale, Force Ouvrière rappelle ses attentes pour développer et renforcer :

- Action sociale
- Logement social et intermédiaire
- Crèches et gardes d'enfants
- Restauration collective
- Protection sociale complémentaire

Après un début de quinquennat placé sous le signe de l'austérité et de la réduction de la dépense publique, il est grand temps de changer de cap.

Valoriser les fonctionnaires, reconnaître leur investissement, les applaudir, tout cela n'a de sens que si leur rémunération augmente en bas de la fiche de paye.

Je vous remercie.